CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**RÉUNION (ORDINAIRE)**

**Mardi 12 octobre 2022**

Procès-verbal de la première réunion (ordinaire) du Conseil d'établissement de l'école de l’Odyssée, tenue en présentiel à l’édifice St-René. La réunion a été convoquée dans les délais prescrits par les règlements.

**PRÉSENTS :**

|  |  |
| --- | --- |
| Karine D’Aoust (parent)  Marie Pier L’Écuyer (parent)  Janie Payment (parent)  Marina Krylova (parent)  Lise Gingras (parent)  Prével Cavé (parent) | Caroline Valois (directrice)  Natalie Trempe (directrice adjointe)  Véronique Guitard-Lortie (enseignante)  Audrey Morissette (enseignant)  Michael Larouche (spécialiste)  Karin Klushecov (orthopédagogue)  Sylvie Deschamps (service de garde) |

Absents : Dominique Daoust (enseignante)

**1. Ouverture et quorum**

Il y a quorum. La réunion débute à 18h00.

Il est proposé par monsieur Michael Larouche de commencer la rencontre.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2022-2023-01**

**2. Adoption de l’ordre du jour**

Mme Valois propose d’ajouter un item au point « information de la direction ». Le point *« e) cour d’école »* est ajouté et il est proposé de remettre le point 12 « règle du service de garde » à un prochain conseil d’établissement.

Madame Marina Krylova propose l’adoption de l’ordre du jour avec modifications.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2022-2023-02**

**3. Parole au public**

N/A

**4. Information de la direction**

1. **Tour de table : présentation des membres**

**Mme Valois prend la parole et demande aux membres de se présenter et souhaite la bienvenue au groupe.**

1. **Formulaire de dénonciation d’intérêt :**

Le formulaire est une obligation de dénoncer les intérêts de chacun des membres (personnel ainsi que parents) afin d’éviter toute forme de préjudice. Les membres doivent remplir et signer le formulaire et le retourner à l’école le plus tôt possible.

1. **Formation obligatoire pour les nouveaux membres du conseil d’établissement**

Avec la nouvelle loi 40 est venue la formation obligatoire pour les nouveaux membres du conseil d’établissement. Cette formation en ligne est aussi bonne pour les anciens membres, c’est simple et rapide. Une fois la formation effectuée, les membres se doivent de valider leur formation à la présidente.

1. **Leucan**

Leucan ont approché l’école pour une levée de fond à l’approche de l’Halloween. C’est une campagne virtuelle, clé en main ou l’école ne gère aucun fonds. Nous encouragerons cette campagne de financement.

1. **Cours d’école**

Le gouvernement financera jusqu’à 90% nos projets cour d’école jusqu’à un montant maximal de 100,000$. Un projet sera proposé pour l’école. La première étape consiste à passer au comité *Cour d’école*, une fois fait, nous présenterons au Conseil d’établissement. Nous aurons une réponse en juin prochain si le projet est retenu (par le gouvernement). Les travaux seront effectués d’ici 2 ans.

Madame Valois explique que la cour d’école est grande. 2 ans passé, une structure a été ajoutée. Le projet de cour d’école consiste à avoir davantage d’espaces d’ombrage et des espaces pour s’assoir. L’option roche-banc est privilégiée, ce sont des bancs plus durables et jolis. Il y aura aussi des bancs et des arbres. L’intention est d’avoir un concept de classe nature. Donc les roches seraient disposées pour pouvoir offrir de l’enseignement.

Le fonds à destination spécial (fond 8) – embellissement de la cour d’école serait utilisé en partie pour ce projet.

**5. Présence de la directrice adjointe**

Madame Valois explique que la présence de la direction adjointe n’est pas requise pour les conseils d’établissements, mais constitue un atout pour les discussions qui se font au conseil d’établissement. Madame Trempe a beaucoup de dossiers et apporte une autre perspective aux décisions que nous prenons.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2022-2023-03**

**6. Postes à combler**

1. **Élection d’une secrétaire**

M. Michael Larouche propose madame Janie Payment comme poste de secrétaire.

1. **Élection de notre président/présidente**

Madame Karine D’Aoust se propose au poste de présidence, aucun autre membre ne se porte volontaire et personne ne s’oppose à la proposition. Elle est donc adoptée à l’unanimité.

Madame Maryna Krylova propose l’adoption

1. **Élection pour le poste de substitut à la présidence**

Madame Janie Payment se propose au poste de substitue à la présidence

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2022-2023-04**

1. **Règle de régie interne**

**Madame Valois aimerait ajouter aux règles de régie interne, la possibilité d’offrir une certaine flexibilité au niveau de la tenue des rencontres. Que ce soit possible qu’au besoin, les rencontres soient conduites via Zoom ou que certains membres assistent virtuellement au besoin (COVID, tempête, etc.).**

**On ajoutera l’information au début du document, avant le point 1 (en note de haut de page) : *« en cas d’événement particulier, le conseil d’établissement ou un de ses membres peut siéger à distance. »***

**Madame Trempe propose de retirer la mention *« dans le cas d’une réunion spéciale, le délai est de 5 jours »***

Il est proposé d’adopter les règles de régie interne avec modifications par monsieur Michael Larouche.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2022-2023-05**

1. **Sorties et activités scolaires**

Mme Véronique Guitard Lortie présente l’activité Art-image qui aura lieu le 24 novembre, le 2, 8 décembre en avant-midi (2 groupes par date). Un groupe fait une activité d’art plastique pendant que l’autre groupe a une période animée à la bibliothèque. L’objectif est d’apprendre aux enfants à faire des recherches à la bibliothèque. Les frais de transport sont couverts par l’école.

Mme Valois présente les activités du 1er cycle.

Il y aura une sortie au musée de l’Agriculture pour le premier cycle au complet. C’est 14$ pour le parent. Le gouvernement nous offre un montant pour les sorties culturelles effectuées par l’école, par contre ces sorties doivent faire partie du bottin d’activités culturelles (qui est restreint). Donc voilà ce qui explique les frais aux parents. Mme Valois renchérit sur le fait que l’école aide les familles dans le besoin.

Le 21-22 mars 2023, les enfants assisteront à une pièce de théâtre à la salle Odyssée (maison de la culture) – aucuns frais aux parents.

Pour les élèves de 6e année de la classe de M. Stéphane, une demande est soumise pour se déplacer et se rendre au Dairy Queen. Cette activité se veut rassembleuse et agréable pour les enfants.

Il est proposé d’adopter les sorties et activités scolaires par madame Véronique Guitard**-Lortie.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2022-2023-06**

1. **Photomania**

Madame Valois propose de réserver la compagnie de photographie pour l’an prochain. Les membres discutent du service qui a été offert cette année.

Prével Cavé propose l’adoption de Photomania comme compagnie de photographie pour l’an prochain.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2022-2023-07**

1. **Traiteur**

Madame Sylvie Deschamps explique que la compagnie « des bons petits plats » est en manque de personnel et ne peut fournir de service à l’école. La recherche de traiteur a été effectuée. Elle propose une compagnie d’Aylmer, Le Villageois, qui a 20 ans d’expérience.

Les commandes sont offertes strictement en ligne, aucun formulaire papier. Il y a possibilité de faire des virements Interact au besoin. La compagnie serait prête à commencer avec un délai d’une semaine.

Chaque enfant a un contenant (biodégradable) identifié avec son nom et sa classe. Il y a un choix de 4 repas par jour. On peut annuler jusqu’à 7h00 le matin, une fois par mois un envoi d’une infolettre aux parents est fait pour annoncer le menu et demander rétroaction.

Madame Deschamps nous présente un document avec le menu et les détails. Elle appellera trois écoles pour voir s’ils sont satisfaits de leur service et si la nourriture est bonne et chaude.

Monsieur Prével Cavé adopte la proposition de mettre en œuvre un contrat avec cette compagnie conditionnellement aux références (2 références positives sur 3).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2022-2023-08**

1. **Norme et modalité**

C’est un document qui accompagne les premières communications (cette semaine). Il explique les modalités d’évaluation pour la prochaine année. Ce document provient de la loi sur l’instruction publique, ce sont des obligations. La façon de communiquer avec les parents est propre à l’école. La nouveauté de cette année est de donner la possibilité pour certaines matières (éthique, art et spécialistes) de ne pas être évaluées pour la première étape.

Une seconde nouveauté est apportée à l’attention du groupe : l’équipe d’enseignants de première année a travaillé avec la conseillère pédagogique pour la première fois et suite à sa recommandation, ils ont décidé de ne pas évaluer la lecture et l’écriture pour le premier bulletin. L’enseignant laissera des traces du cheminement de l’enfant dans la section « commentaires » à cet effet.

Madame Valois et madame Véronique Guitard-Lortie relèvent des erreurs dans le texte et proposent des changements.

Il est proposé d’adopter les normes et modalités avec les corrections, par madame Véronique Guitard-Lortie.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2022-2023-09**

1. **Règles du service de garde**

**Ce point est reporté au prochain conseil d’établissement de janvier.**

1. **Mots**
2. **1 Mot de la présidente – madame Karine D’Aoust**

Madame D’Aoust est bien contente d’entamer l’année avec le groupe.

1. **2 Mot des enseignants et spécialistes**
2. **Enseignants 1er cycle : madame Dominique Daoust**

Madame Dominique Daoust est absente.

1. **Enseignants 2e cycle – madame Véronique Guitard-Lortie**

**Nous nous sommes rencontrés pour les sorties et la demande pour Art-image est faite. Nous avons en vue le Salon du livre et Mont-Cascade pour plus tard dans l’année. En 4e année on essaie un projet de correspondance scolaire. Les écoles qui participeront aux projets sont situées à Lévis et une autre à Québec. Les enfants se pratiqueront à écrire une lettre et écrire une adresse sur une enveloppe.**

**L’ortho a débuté et les TES sont dans nos classes depuis le début septembre, la routine est installée, ça va très bien.**

1. **Enseignants 3e cycle – madame Audrey Morissette**

Ça va bien au troisième cycle, nous aussi on parle d’assister à une pièce de théâtre à la salle Odyssée, on parle aussi d’un camp de fin d’année à la base de plein air Awacamenj Mino.

1. **Spécialistes – monsieur Michael Larouche**

On a eu notre première grande activité ; 65 participants en cross-country. On a 1 participant qui ira aux provinciaux à Baie-Comeau la semaine prochaine.

On a du mini-soccer, on a des plans de mini-basket et mini-volley pour les filles.

On a fait des "récréations actives" qui consistent à sélectionner 16 récréations sur les 10 jours pour faire du basket et autre sport dans le gymnase.

1. **Service de garde – madame Katia Rochon**

Le 30 septembre dernier, c’était la déclaration de la clientèle – nous avons 282 enfants régulier, 83 enfants sporadiques.

Nous sommes en manque de personnel donc nos éducatrices travaillent vraiment fort.

Madame Krylova demande pour l’application qu’on peut réserver le départ de l’enfant. On apportera le point au conseil d’établissement de janvier.

1. **OPP – madame Marie-Pier Lecuyer**

On a eu notre cinéma-plein air le 23 septembre passé, nous avons eu environ 200 personnes. Nous aimerions refaire un cinéma au printemps.

**Nous préparons le corridor hanté pour le 28 octobre prochain.**

* 1. **Personnel professionnel – madame Karin Klushecov**

Les services ortho ont commencé et le service s’offre au niveau de l’écriture, ça va bien.

* 1. **Mot de la direction et directrice adjointe**

**Madame Trempe parle de la rentrée qui s’est très bien déroulée, tout roule partout. Nous avons vraiment une belle équipe, nous sommes à la révision des plans d’intervention.**

**Madame Valois annonce son départ, pour quelque temps. Elle quittera le 23 décembre pour une période de 6 mois. Son retour est prévu pour la prochaine année scolaire. Elles travaillent à ce que madame Trempe assure par intérim le poste de direction.**

1. **VARIA**

N/A

1. **PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre sera le mardi 17 janvier 2023 à 18h00 à l’édifice St-René.

1. **LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**

**Madame Audrey Morissette** propose la levée de l’assemblée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2022-2023-10**